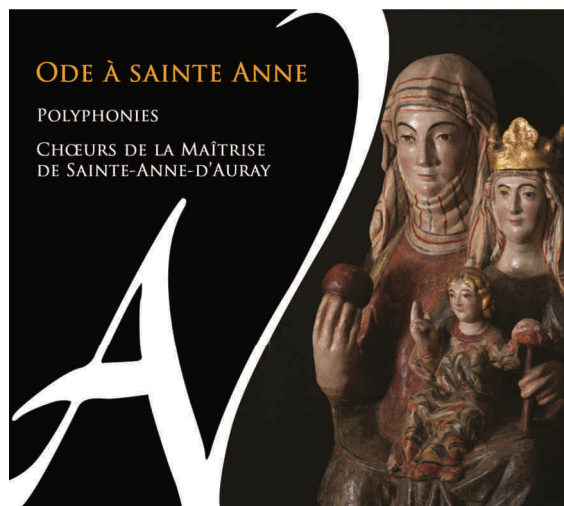




Sainte-Anne-d'Auray

Les chœurs de la Maîtrise sortent un disque



La Camerata, chœur adulte de femmes, est dirigée par Véronique Le Guen.

PHOTO : HERVÉ MAHE

À l'occasion des 400 ans des apparitions de sainte Anne à Yvon Nicolazic, les chœurs de la Maîtrise de Sainte-Anne-d'Auray sortent le disque *Ode à sainte Anne*, du nom du dernier morceau de l'œuvre, composé par Eric Tanguy, entre autres, élu compositeur de l'année par les Victoires de la musique classique en 2004 et 2008. Le répertoire de cet enregistrement couvre une très large période, allant du grégorien aux pièces du XXI^e siècle.

Les huit titres sortiront à l'échelle nationale et internationale, vendredi 11 avril, disponible en téléchargement et chez les disquaires. Ils sont également disponibles en avant-première à Sainte-Anne-d'Auray, depuis vendredi, à la basilique.

Participation de plusieurs chœurs

Depuis 1999, l'Académie de musique et d'arts sacrés, qui a lancé le projet du disque, est à l'origine de plusieurs projets. Elle a notamment initié une école d'orgue, une école d'instruments traditionnels bretons, et est à l'origine de la Maîtrise de Sainte-An-

ne-d'Auray. Dans la commune, « **la musique tient une place prépondérante** », explique Céline Baumgartner, de l'Académie.

Trois chœurs participent au chant : un adulte, appelé Camerata Sainte-Anne, composé de femmes dirigées par Véronique le Guen, et deux enfants, comprenant la Maîtrise (niveau collège, dirigé par Cécile Vénien-Gérard) et l'Ensemble vocal (niveau lycée, dirigé par Gilles Gérard). Ils forment à eux deux le chœur de la maîtrise, où les jeunes chanteurs reçoivent un parcours musical complet, depuis l'école primaire jusqu'au lycée.

« **L'enseignement est centré sur le chant et la pratique en chœur. Il est complété par des cours de formation musicale, de technique vocale, d'histoire de la musique et des arts** », indique Céline Baumgartner. Les trois groupes sont accompagnés par un orgue, joué par Véronique Le Guen et Michel Jézo, et une viole de gambe, pratiquée par Delphine Le Gall.

Victor DENIS.